

1.3 TRANSMISSION DE LA COVID-19 SUR LES SENTIERS

Selon les responsables de santé publique, le risque de propagation de la COVID-19 dans les environnements extérieurs, où la distanciation physique est pratiquée, est actuellement considéré comme faible. D'après les informations de santé publique disponibles, la transmission de la COVID-19 sur les sentiers peut se produire directement lorsque :

- un visiteur inhale des gouttelettes respiratoires qui ont été expulsées par une personne infectée en respirant, en parlant, en toussant ou en éternuant, ou
- les visiteurs ont des contacts physiques entre eux, comme se toucher ou se serrer la main!

La transmission peut également se produire indirectement lorsque :

- un visiteur touche une surface contaminée où se trouvent des gouttelettes respiratoires infectées, puis touche ses yeux, son nez ou sa bouche avant de se laver les mains.

Bien que l'incertitude persiste, les plus récentes informations de santé publique indiquent que le virus peut survivre de plusieurs heures à plusieurs jours sur des surfaces selon :

- le type de surface (matériau),
- la température, et
- l'humidité ambiante.

Certaines études ont révélé que le virus demeurerait détectable jusqu'à quatre heures sur des surfaces en cuivre¹⁾, et jusqu'à deux ou trois jours sur des surfaces en plastique et en acier inoxydable. Ce type de surface est très présent aux abords des sentiers (ex. : aménagements, panneaux et signalisation, barrières, rampes, clôtures, etc.).




Pour plus d'informations sur la COVID-19, consulter :

[Symptômes, prévention et risques de la COVID-19](#)

Pour les gestionnaires de sentiers au Québec, veuillez également consulter les *Mesures de déconfinement pour la randonnée pédestre : Territoires et infrastructures* de Rando Québec :

<https://www.randoquebec.ca/info-covid-19/>

Bien que le risque global de transmission de la COVID-19 soit considéré comme faible, les risques peuvent être accrus dans certaines situations qui se produisent sur les sentiers. Rando-Québec, dans son document *Mesures de déconfinement pour la randonnée pédestre: Territoires et infrastructures*ⁱⁱⁱ⁾, a classé les risques relatifs de situations courantes le long des sentiers comme suit :

 Risque très important	 Risque important	 Risque modéré
<ul style="list-style-type: none"> • Contact rapproché entre les individus (ou proximité ne permettant pas le respect des mesures de distanciation) • Contact rapproché entre les employé-e-s (ou proximité ne permettant pas le respect des mesures de distanciation) • Point d'étranglement aux entrées et aux sorties d'une infrastructure • Espace restreint d'un site d'intérêt en période d'achalandage • Groupe hétérogène (plus d'une cellule familiale ou domiciliaire) 	<ul style="list-style-type: none"> • Contact rapproché entre un-e employé-e et un-usager • Manipulation croisée de l'équipement de location • Tenue d'une activité dans un espace restreint (ex. : belvédère) • Fusion de deux ou plusieurs groupes sur le parcours ou proximité accrue dans les passages étroits, techniques, etc. • Hébergement de type communautaire ou hébergement impliquant le partage d'espaces communs • Animaux de compagnie entrant en contact avec plusieurs groupes 	<ul style="list-style-type: none"> • Regroupement d'individus ou groupes d'individus à un site d'intérêt ou dans un espace communautaire, etc. (ex. : belvédère, plage, aire de piquenique, aire de jeux, etc.) • Mauvaise application des mesures de prévention et des directives par les usagers • Croisement des groupes sur un sentier • Proximité entre usagers lors de la prise en main d'équipement de location • Vérifications faites par l'employé-e d'un loueur d'équipement sur les usagers (ex. : vérification de la grandeur, ajustement, etc.)